

FICHE DE POSTE – 26-01

**Recrutement maître(esse) de conférences associé(e) 2026-2027
à mi-temps (160h) pour un an
Groupe de discipline : VT - Ville et Territoire**

École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy
2 rue Bastien Lepage 54001 NANCY CEDEX

Missions et activités principales

L'ENSA de Nancy recrute un.e enseignant.e chercheur.e associé.e dans le champ de la Ville et des Territoires (VT). Le poste à pourvoir pour le 1er septembre 2026 correspond à un mi-temps soit 160h d'enseignement (équivalent TD) sur l'année universitaire, non comprises les autres obligations telles que le contrôle des connaissances, la coordination pédagogique, la participation aux instances de l'école.

L'enseignant.e s'inscrira dans le cadre de la pédagogie de type approche par compétences adoptée par l'ENSA de Nancy. Le champ VT est présent dans une progressivité et une complémentarité d'acquis de compétences, contribuant à la formation des architectes, dans l'ensemble des deux cycles licence et master.

Le domaine d'étude en cycle Master Architecture, Ville et Territoire (AVT) permet de former des architectes engagés dans la connaissance du territoire, des ressources et du vivant par l'emboîtement de multiples échelles de projet. Il permet également d'ouvrir les orientations professionnelles des étudiant.es dans les métiers de la conception à l'échelle urbaine et territoriale, dans des métiers de la maîtrise d'ouvrage, des collectivités et services de l'Etat, complémentaire du métier d'architecte.

Le champ VT et plus particulièrement le domaine d'étude de cycle Master AVT, porte la chaire partenariale d'enseignement et de recherche (élément contributeur majeur du projet d'école) « Nouvelles Ruralités : Architecture et Milieux Vivants ». L'enseignant.e-chercheur.e intégrera ce champ qui comprend 3 titulaires MCF (architectes-urbanistes), 3 enseignants MCFA à mi-temps et 2 enseignants vacataires en CDI.

Pédagogie

Cycle Licence :

- L3- S5 & S6 : Suivi de Mémoire de Licence – 55H
 - Responsabilité assurée par un autre enseignant qui coordonne la promotion de L3 et qui organise le suivi des étudiants par les directeurs de mémoire
- L3- S5 : CM Paysages et Systèmes Territoriaux - 20h CM & 3h TD
 - Responsabilité du CM en amphithéâtre, selon maquette pédagogique de licence et articulation avec l'équipe enseignante du Projet Urbain

Cycle Master :

- M1 – S8 : Participation Voyage de Master – 10h
 - Voyage de master dans une ville européenne sur 6 jours - Responsabilité assurée par un autre enseignant qui coordonne le voyage de promotion
- M2 – S10 : Atelier de Projet de Fin d'Etudes – 60h TD
 - Enseignant de projet pour suivi hebdomadaire de PFE réalisé en duo dans un atelier de 16 étudiants

Autres tâches

En complément de la charge d'enseignement, une participation aux temps collectifs de l'établissement est requise : Journée Portes Ouvertes (1 jour) ; séminaires de rentrée (1 jour), d'intersemestre (2 jours) et de fin d'année (1 jour) ; commissions d'orientation et jurys de licence (jusqu'à 2 ou 3 demi-journées par semestre selon les enseignements) ; encadrement de stage de licence et master ainsi que la procédure Parcoursup (2 à 3 jours : analyse des dossiers et audition des candidats). Ces temps participent au bon fonctionnement pédagogique et à l'accompagnement des étudiants.

Diplômes requis ou expérience professionnelle requise

Diplôme d'architecte DPLG ou ADE ou diplômes français ou étrangers reconnus équivalents.

Doctorat, ou en cours de thèse.

Pratique professionnelle d'architecte appréciés.

Formation ou diplômes supplémentaires en lien avec le territoire et/ou le paysage appréciés.

Compétences souhaitées

Le/la candidate devra rendre compte d'une maîtrise des sujets de ce champ et être doté d'une capacité à animer des synergies pluridisciplinaires. Il est également attendu du ou de la candidate une expérience dans la prospective territoriale au regard de sa pratique de recherche. Le/la candidate aura vocation à valoriser ses travaux de recherche lors de temps d'échanges au LHAC.

Savoir-faire

Enseignant.e en licence et master, le/la candidat.e recruté.e sera rattaché.e au domaine d'études de master Architecture, Ville et Territoire. Le champ VT porte une attention particulière à faire travailler les étudiants de Master de manière transscalaire sur des territoires variés, allant des espaces ruraux aux contextes métropolitains.

Savoir être

L'enseignant.e-chercheur.e recruté.e s'engage à participer aux réunions du champ VT et à travailler en équipe et de façon transversale dans les enseignements du champ. En particulier : participation à des jurys d'évaluation, coordination pédagogique des enseignements assurés, réunions de travail entre enseignants, entretiens avec étudiants.

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :

L'ENSA Nancy est un établissement public administratif sous la tutelle du ministère de la Culture et associée à l'Université de Lorraine. Elle délivre 6 diplômes : le DEEA, le DEA, la HMONP, 3 masters co-habilités ainsi que le doctorat en co-délivrance. L'école occupe, en centre-ville, proche de la place Stanislas et de la gare, une œuvre contemporaine de l'architecte suisse Livio Vacchini labellisée « architecture contemporaine remarquable ».

L'école forme environ 670 étudiants aux métiers de l'architecture et de l'urbanisme sur le cursus LMD. Elle développe une importante activité de recherche et d'innovation utile au développement de l'architecture tant dans la production de connaissances que dans les différentes formes de pratiques. Pour cela elle s'appuie sur ses deux laboratoires, le centre de recherche en architecture et ingénierie (MAP-CRAI) et le laboratoire histoire humanités architecture contemporanéité (LHAC) et sur ces deux chaires partenariales d'enseignement et de recherche « Architecture Bois Construction, du patrimoine au numérique » et « Nouvelles ruralités : Architecture et milieux vivants ».

Au croisement de l'art, des sciences et des techniques, l'école propose des cursus qui favorisent l'innovation pédagogique autour de l'enseignement du projet architectural et de l'approche par compétences.

L'école compte une cinquantaine d'agents administratifs, techniques et scientifiques et environ 70 enseignants-chercheurs permanents.

Présentation des activités scientifiques de l'école et des perspectives de développement :

La recherche au sein de l'ENSA Nancy se situe à la croisée de plusieurs champs disciplinaires, tels que les sciences de l'homme et de la société, les sciences de l'ingénieur et le domaine disciplinaire des théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine. L'ENSA de Nancy valorise la recherche en architecture en accueillant en son sein deux laboratoires et deux chaires

partenariales d'enseignement et de recherche.

Le laboratoire MAP-CRAI conduit des travaux de recherche fondamentaux et appliqués dans le domaine des modèles, de la simulation d'ouvrages, des méthodes et outils informatiques relatifs à la conception architecturale, urbaine et technique.

Dans un cadre pluridisciplinaire, le LHAC fédère plusieurs dynamiques de recherche en matière de questionnement sur les enjeux de la patrimonialisation, sur le devenir des territoires métropolitains et ruraux et la mise en œuvre de pratiques expérimentales émergentes qu'elles soient techniques ou sociales.

La chaire « Architecture et Construction Bois, du patrimoine au numérique » se donne pour objectif de valoriser les potentiels du matériau bois, stratégique par son caractère renouvelable et recyclable, ainsi que par sa contribution à la lutte contre les changements climatiques.

La chaire « Nouvelles Ruralités : architecture et milieux vivants » lieu d'expérimentations et d'innovations, s'intéresse aux mutations des territoires ruraux et péri-urbains en mobilisant différentes expertises et champs de recherche.

Nature du contrat :

- contrat d'agent contractuel du ministère de la culture à durée déterminée de 1 an à mi-temps (160h) du 01^{er} septembre 2026 au 31 août 2027
- rémunération brute mensuelle : 1179 € environ.

Dossiers de candidatures :

Le dossier doit comporter les éléments suivants :

- une note pédagogique (2 pages maximum)
- un CV (3 pages maximum)
- un dossier faisant ressortir les expériences personnelles en termes d'ouvrages construits ou restaurés comprenant des publications éventuelles de textes ou d'œuvres (10 pages maximum)
- une présentation illustrée des expériences d'enseignement (10 pages maximum)

Rappel sur les conditions de recrutement :

- Justifier au 1^{er} janvier du recrutement d'une expérience professionnelle en lien avec les disciplines enseignées dans les ENSA autre qu'une activité d'enseignement d'une durée de 3 ans dans les 5 dernières années
- OU détenir les diplômes suivants : doctorat ou habilitation à diriger des recherches
- Pour être associé à mi-temps, le candidat doit justifier de l'exercice réel et confirmé d'une activité professionnelle lui permettant de disposer de moyens d'existence réguliers.
- Les maîtres de conférences associés recrutés à temps plein ne peuvent exercer simultanément une activité d'agent public

Dépôt des candidatures :

Les candidatures devront être adressées par mail, à rh@nancy.archi.fr

La date limite de réception des candidatures est fixée au 1^{er} juin 14h00.

Les candidat(e)s sélectionné(e)s seront convoqués pour un entretien par mail.

L'audition des candidat(e)s dont le dossier sera retenu se déroulera le mardi 16 juin à 9h